

# Faites vos soldes et gagnez des bons d'achat !

**Gagnez des bons d'achat offerts par TUB et Centre Commerces Bourg !!**

## REGLEMENT COMPLET

### Article 1 :

Les Transports Urbains de Bourg-en-Bresse et Centre Commerces Bourg organisent un jeu concours intitulé «Faites vos soldes et gagnez des bons d'achat » du 11 janvier au 14 février 2012.

Ce jeu est gratuit et sans obligation d'achat avec tirage au sort, ouvert à toute personne physique résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des dirigeants des sociétés organisatrices, et des membres de leur famille.

### Article 2 :

Pour participer, il suffit d'inscrire vos coordonnées complètes (nom, prénom, adresse et numéro de téléphone) sur le bulletin à votre disposition. Ces documents devront être, avant le 14 février 2012, 19h (date limite de participation), déposés dans l'urne prévue à cet effet mise à disposition chez les commerçants partenaires.

Un seul bulletin de participation par foyer (même nom, même adresse) est accepté.

### Article 3 :

Le tirage au sort aura lieu le mercredi 15 février 2012 à l'Espace Transport Public, 2 rue du 19 mars 1962, 01000 Bourg-en-Bresse.

### Article 4 :

Un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse) sera désigné.

### Article 5 :

Les gagnants désignés par le tirage au sort seront directement prévenus par courrier par CarPostal Bourg-en-Bresse.

### Article 6 :

Les lots sont :

- 150 bons d'achat d'une valeur de 10 euros soit une valeur globale de 1 500€.
- Les lots seront à retirer à la boutique Espace Transport Public.



- Les bons d'achat sont valables 1 an à utiliser chez les commerçants de l'Association « Centre Commerces Bourg », passé ce délai ils redeviendront propriété de l'organisateur.

**Article 7 :**

Les lots ne sont ni échangeables, ni négociables, ni transformables en espèces.

**Article 8 :**

TUB se réserve le droit, pour quelque raison que ce soit, de modifier, de prolonger ou d'annuler le présent jeu.

**Article 9 :**

La participation à ce jeu implique l'acceptation sans réserve du présent règlement dans son intégralité.

**Article 10 :**

Ce règlement a été déposé en l'étude de la SELARL Arhes Huissiers de Justice associés à BOURG-EN-BRESSE 16 rue de la Grenouillère 01000 BOURG-EN-BRESSE et sera consultable sur le site internet : [www.fery-kremmer-these-huissiers.com](http://www.fery-kremmer-these-huissiers.com)

Il est également disponible sur simple demande à :

CARPOSTAL

Réseau Tub

Jeu « Faites vos soldes et gagnez des bons d'achat »

8, rue Jean Gutenberg

01000 BOURG-EN-BRESSE

(frais de timbre remboursés au tarif lent en vigueur, un seul remboursement par foyer) ou sur le site internet [www.tub-bourg.fr](http://www.tub-bourg.fr).

**Article 11 :**

Ce règlement autorise la libre circulation et l'utilisation des coordonnées et des informations personnelles dans le cadre d'activités promotionnelles par les Transports Urbains de Bourg-en-Bresse.

**Article 12:**

Conformément à la loi informatique et libertés du 06 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation sur les données nominatives les concernant en écrivant à l'adresse ci-dessous :

CARPOSTAL

Réseau Tub

Jeu « Faites vos soldes et gagnez des bons d'achat »

8, rue Jean Gutenberg

01000 BOURG-EN-BRESSE

